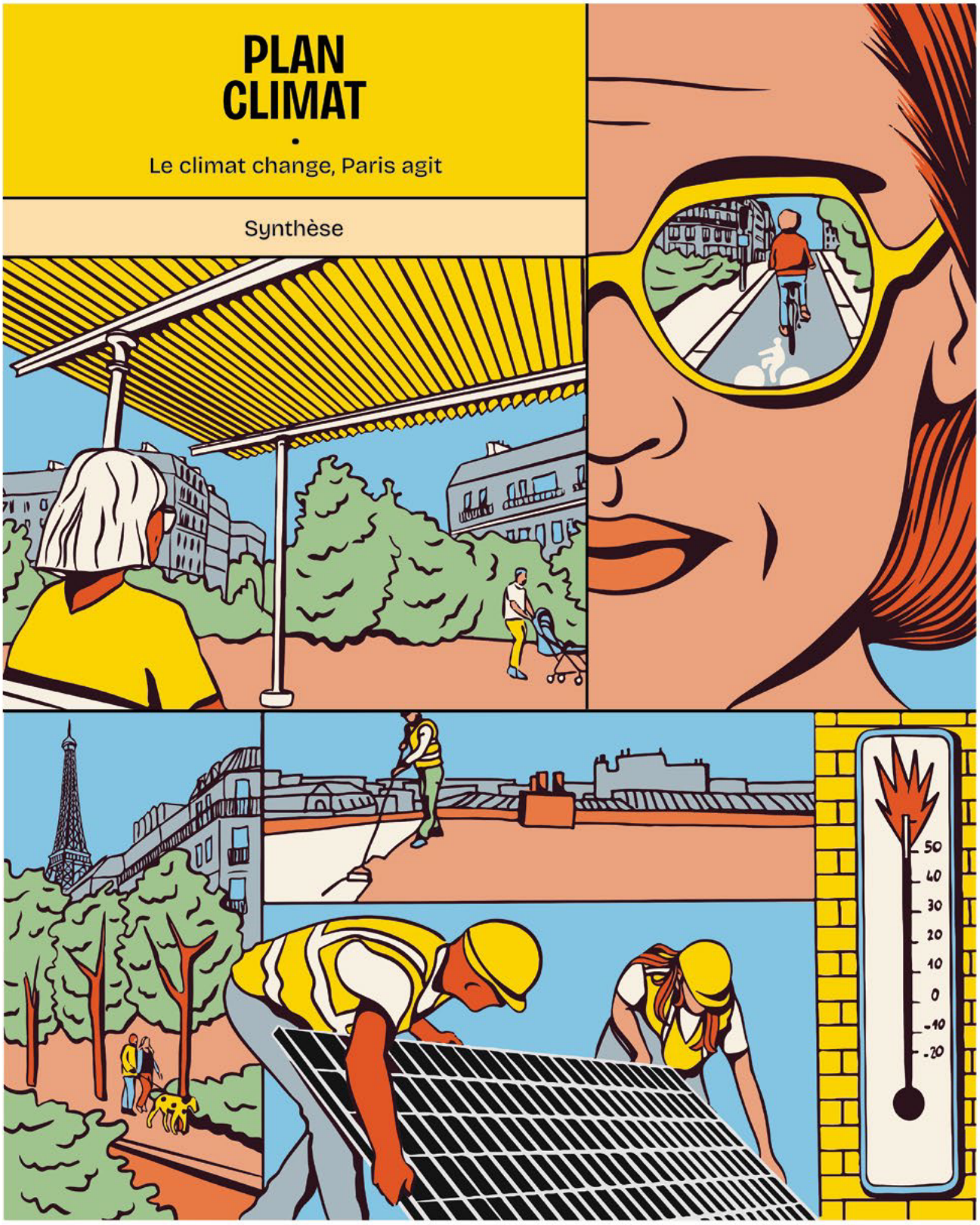
VILLE DE
PARIS

PLAN CLIMAT

Le climat change, Paris agit

Synthèse



Anne Hidalgo

Maire de Paris

« LE PARIS DE DEMAIN »



Depuis 10 ans, nous œuvrons avec ma majorité municipale pour offrir aux Parisiennes et aux Parisiens une vie meilleure au quotidien. Les inondations mortelles en Espagne à Valence et dans sa région, nous le rappellent hélas : les villes, qui concentrent aujourd'hui plus de 50 % de la population mondiale, sont en première ligne face aux crises. Notre responsabilité est de protéger la population des effets du réchauffement climatique. Il faut à la fois « éviter l'ingérable » en prenant des mesures de long terme et « gérer l'inévitable » en adaptant la Ville pour la rendre la plus habitable possible dès aujourd'hui. Dans une ville rafraîchie, respirable et résiliente, nous voulons que les Parisiennes et Parisiens puissent se loger dignement et à un prix abordable, se soigner, accéder aux services, aux espaces verts, aux équipements où qu'ils habitent. Par notre action cohérente et déterminée, nous avons franchi des étapes majeures. Les Jeux Olympiques et Paralympiques, tout en montrant au monde entier la beauté de Paris, ont été un formidable accélérateur de cette transformation, renfonçant nos ambitions écologiques. Car il nous faut, devant les défis qui sont les nôtres, accélérer. Ensemble, nous adapterons notre ville et réduirons notre empreinte écologique sans jamais vaciller sur notre responsabilité sociale.



La donne politique a considérablement changé ces dernières années : les reculs en matière environnementale ne se comptent plus, notre pays fait face à une crise du logement sans précédent, les dérives du marché font peser le risque de voir certains services essentiels relégués. Dans ce contexte, nous gardons notre cap : celui de la décision collective, de la liberté d'expression, de la confiance en la science et de la défense des plus fragiles.

Les crises ne nous ont pas épargnés. Nous ressentons dans notre chair les effets des dérèglements de notre société : la crise sanitaire avec le Covid-19 et la crise économique et sociale qui s'en est suivie, la crise climatique avec les canicules de 2019 et 2022, les crues de la Seine… Et toutes ces crises touchent avant tout les plus précaires.

Ces événements remettent en question notre façon d'habiter notre ville. Grâce à une série de plans et d'actions concrètes, nous répondons de façon systémique à l'urgence de l'habitabilité de notre ville pour toutes et tous, contribuant ainsi à celle de notre planète. Je suis fière que ces nouveaux plans soient le fruit de grandes concertations, commencées dès 2020. Avec mon équipe municipale, les élus, les agents, les parisien.ne.s, les associations, les entreprises, les institutions, nous avons esquissé le Paris de demain. Toutes ces voix se sont rencontrées, se sont concertées, ont débattu. Elles ont formé des propositions, qui sont désormais au cœur de ces nouveaux plans.

Alors que Paris pourrait atteindre des pics à 50 degrés d'ici 10 ans, nous devons tout faire pour reculer cette échéance le plus tard possible, et nous y préparer. Le Plan Climat nous montre la voie. La transformation profonde de notre ville s'accélérera également grâce au nouveau Plan Local d'Urbanisme, reflet de nos ambitions bioclimatiques et de notre action en faveur de la solidarité. Le Plan parisien de santé environnementale ainsi que la Stratégie résilience apportent chacun une pierre à cet édifice collectif, et seront portés par les investissements nécessaires pour relever ces défis. Ces plans constituent notre cadre commun pour les 15 prochaines années. Ils doivent nous permettre de gagner la course contre-la-montre pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 et respecter ainsi les objectifs de l'Accord de Paris tout en respectant ses engagements en faveur des classes moyennes, des familles, des plus précaires.

Le Paris de demain fait rêver. On pourra y respirer même aux abords du périphérique, habiter et manger bien quels que soient ses moyens, étudier dans des écoles protégées des températures extrêmes et exemptes de tous polluants chimiques. Chacun pourra se rafraîchir dans la Seine et dans de nouveaux espaces verts, s'évader dans des forêts urbaines, rire et jouer dans les rues aux enfants. Il s'agit là, aussi, de notre responsabilité envers les générations futures. Car nous bâtissons pour elles une capitale plus verte, plus solidaire, plus durable et vivable.

Paris sera plus que jamais une ville où l'on prend soin des autres et de l'ensemble des écosystèmes vivants.

Faisons ensemble le Paris de demain.



Dan Lert

Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie



« SE PRÉPARER FACE AUX CHOCS CLIMATIQUES »

Depuis l'adoption du Plan climat de Paris de 2018, qui alignait les objectifs de la Ville sur l'Accord de Paris, notre engagement est resté inébranlable. Jour après jour, nous façonnons une ville plus écologique, avec ses dizaines de centrales solaires, ses centaines de kilomètres de pistes cyclables, ses milliers de logements éco-rénovés, ses dizaines de milliers d'arbres plantés. Pourtant, durant ces six ans, jamais le changement climatique n'a été aussi tangible et violent. Les canicules ont marqué chaque été, les pluies diluviennes ont provoqué des inondations, et les sécheresses se sont multipliées. Les scientifiques sont clairs : le monde n'est pas sur la bonne trajectoire pour tenir les objectifs de l'accord de Paris, la planète est en surchauffe.

Une récente étude confirme que Paris pourrait affronter des températures de 50 degrés dès le milieu du siècle. Des aléas climatiques extrêmes auxquels nous devons nous préparer dès aujourd'hui, en accélérant les transformations profondes déjà engagées dans notre ville. Cette étude démontre aussi qu'il est encore temps d'agir, que nous pouvons encore éviter ce scénario si nous réduisons drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, à Paris comme ailleurs.

Le nouveau Plan Climat 2024-2030 est notre réponse pour agir sur ces deux fronts : éviter l'irréparable tout en adaptant Paris aux défis qui nous attendent. Il est le fruit d'une mobilisation de plus de deux ans de l'ensemble de la Ville, des 17 mairies d'arrondissement, avec des milliers de Parisiennes et de Parisiens, d'associations et d'entreprises, sous l'œil vigilant d'experts reconnus internationalement. L'enjeu est de préserver la possibilité d'habiter et de vivre à Paris dans les années qui viennent.

Ce plan place au cœur de nos priorités la justice sociale en faisant de la protection des parisiennes et parisiens les plus vulnérables et de la lutte contre les inégalités la boussole de notre action climatique. Car ce sont les plus vulnérables, les plus précaires, qui souffrent le plus des effets du réchauffement climatique alors mêmes qu'ils y contribuent le moins.

Pour adapter Paris aux chocs climatiques, plutôt que la confiance aveugle dans les mirages technologiques, nous privilégions les solutions basées sur la nature, la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables afin de sortir des énergies fossiles.

Enfin, ce Plan Climat appelle une bifurcation écologique de l'économie parisienne. La surconsommation et la surexploitation des ressources sont incompatibles avec la préservation du vivant. Dans ce Plan Climat, la Ville de Paris déploie tous les leviers municipaux pour développer une autre économie, plus locale, plus durable et plus solidaire, qui encourage d'autres façons de produire et de consommer. Moins de publicité en ville, moins de trafic aérien, plus de réemploi et de commerces de proximité, c'est une économie plus résiliente et bas-carbone.

Avec ce Plan Climat, Paris réaffirme son ambition de rester à l'avant-garde du combat climatique, à la hauteur des attentes des Parisiennes et Parisiens et s'engage à accélérer toutes les solutions pour protéger les habitants et nos infrastructures.

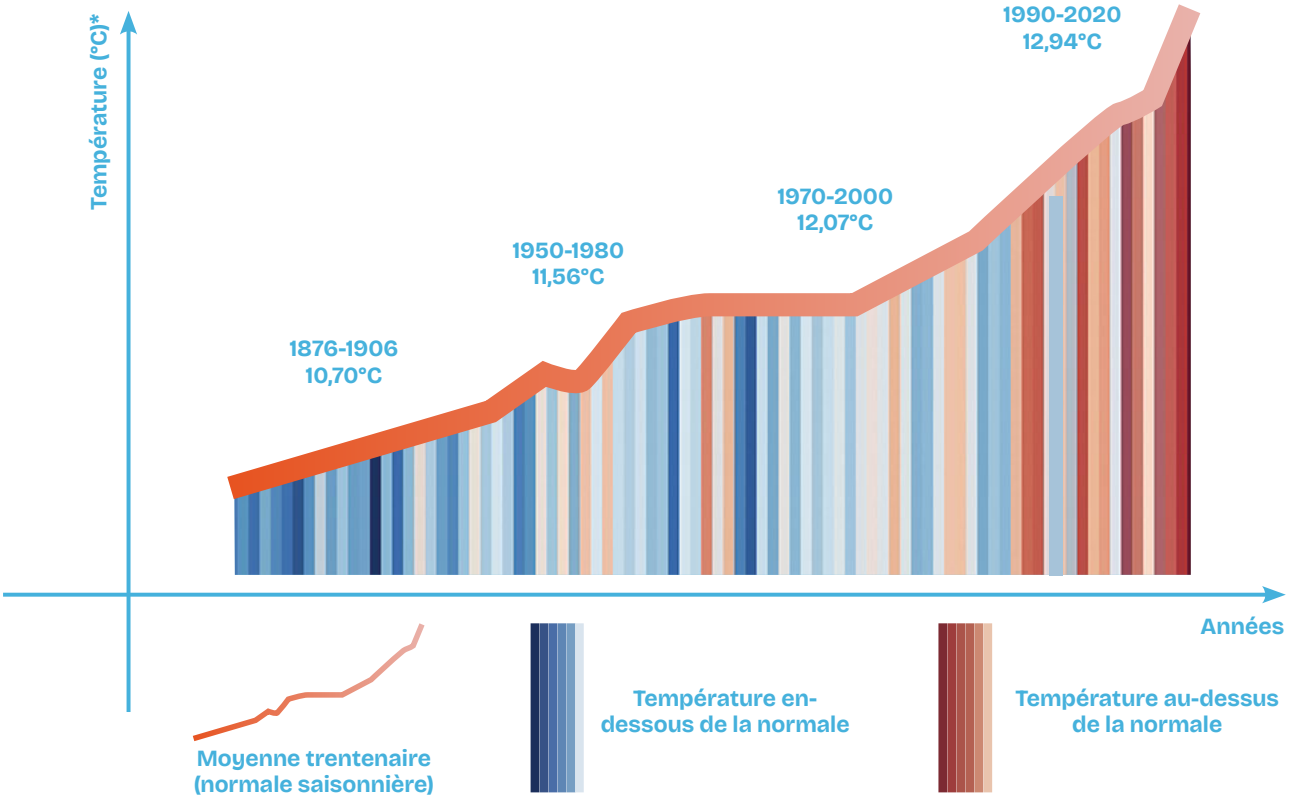
Paris face à l'urgence climatique

Le changement climatique accélère partout dans le monde. Les scientifiques du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) ne cessent de le répéter le temps pour agir est compté, chaque degré compte, chaque dixième de degré compte, chaque tonne de CO_2 évitée compte.

À Paris, où les températures moyennes dépassent déjà de 2,3 °C celles de l'ère préindustrielle, les événements climatiques extrêmes se multiplient, sécheresses et vagues de chaleur s'intensifient été après été, des épisodes de pluies torrentielles se produisent régulièrement, alors que la rigueur hivernale semble de plus en plus appartenir au passé.

La capitale se prépare à vivre dans un environnement modifié pouvant dépasser les +2,5 °C en 2030 et un réchauffement moyen de l'ordre de +3 °C à l'horizon 2050.

À l'heure de l'emballement climatique, la réduction drastique et rapide des émissions de gaz à effet de serre à Paris pour atteindre la neutralité carbone est plus que jamais une priorité. Il s'agit également de tout mettre en œuvre pour adapter le territoire aux effets du changement climatique et protéger les populations des menaces que cette accélération fait peser sur leurs conditions de vie et leur santé.



La température moyenne a déjà augmenté de **2,3°C** par rapport à l'ère pré-industrielle

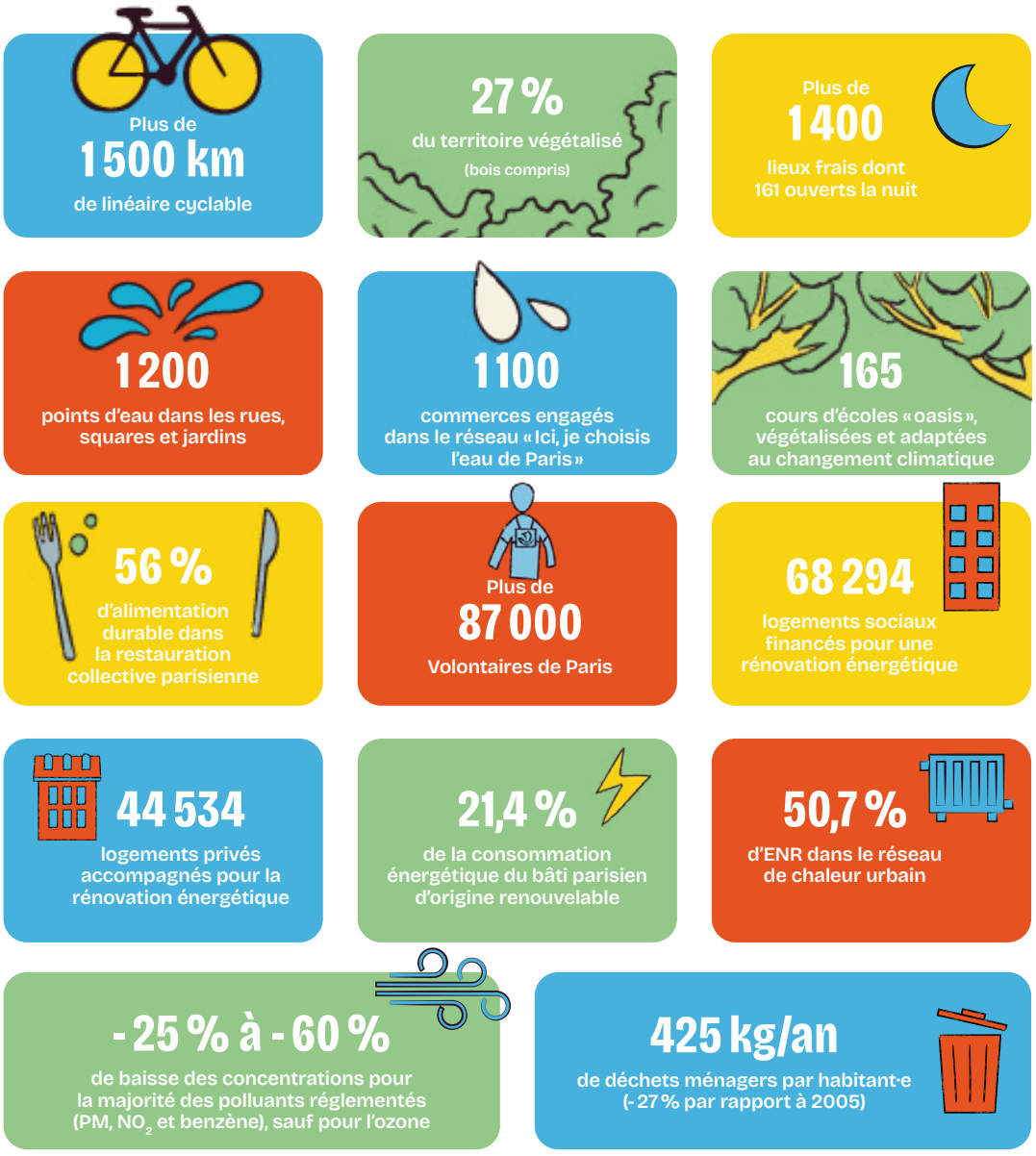
*mesures enregistrées à Paris

Des résultats significatifs

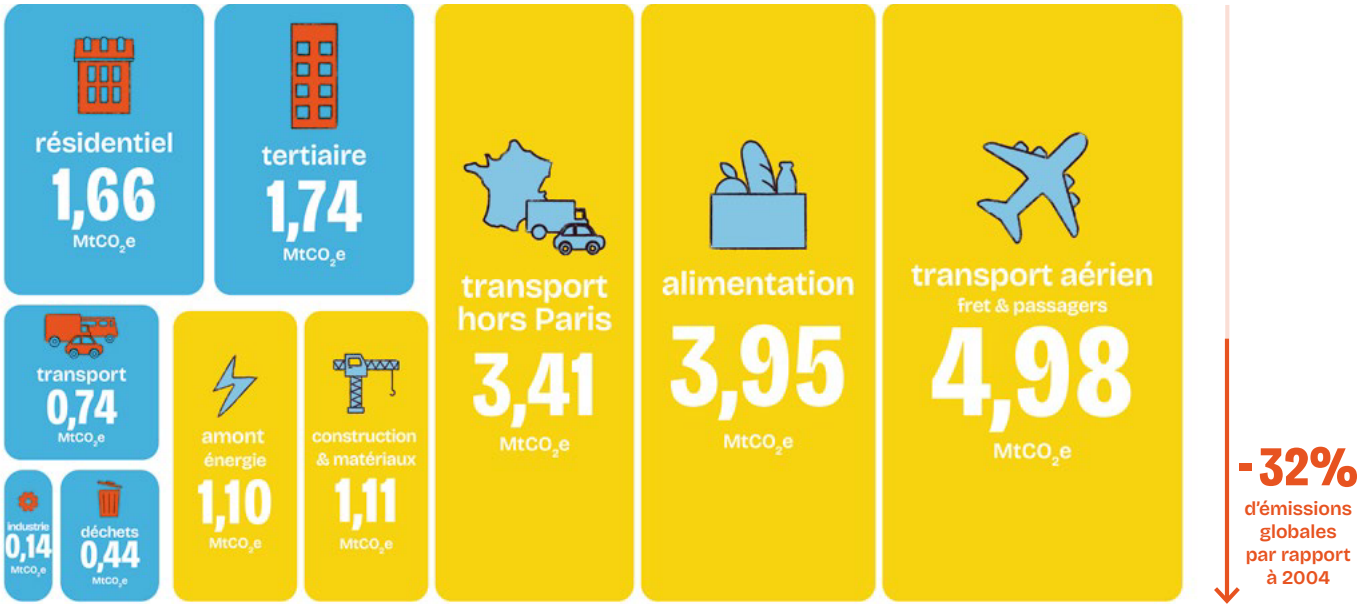
SUR LA VOIE D'UNE VILLE BAS-CARBONE, ADAPTÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis plus de 20 ans, Paris agit avec ambition et détermination dans le cadre de son Plan climat. Document central pour la planification écologique de Paris, il fixe les objectifs, les orientations et le plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et permettre à la population de s'adapter aux conséquences du changement climatique. La première version du Plan climat fixait dès 2007 des objectifs ambitieux: réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre et d'autant les consommations d'énergie pour 2020 et porter à 25 % la part des énergies renouvelables et de récupération entre 2004 et 2020. Ils ont guidé toutes les politiques de la Ville de la décennie 2010-2020.

L'ambition de Paris pour le climat a pris une nouvelle dimension lors de la COP21 en 2015, aboutissant à l'adoption de l'Accord de Paris par la communauté internationale. La révision du Plan climat de 2018, adoptée à l'unanimité du Conseil de Paris en mars 2018 et soutenue par 95 % des Parisiens et Parisiennes à l'occasion d'une votation citoyenne, a ainsi transposé, à l'échelle parisienne, les objectifs de l'Accord onusien, plaçant Paris sur la voie de la neutralité carbone et d'une consommation énergétique 100 % renouvelable. Dans le même temps, la question de l'amélioration de la qualité de l'air a été intégrée au Plan Climat.



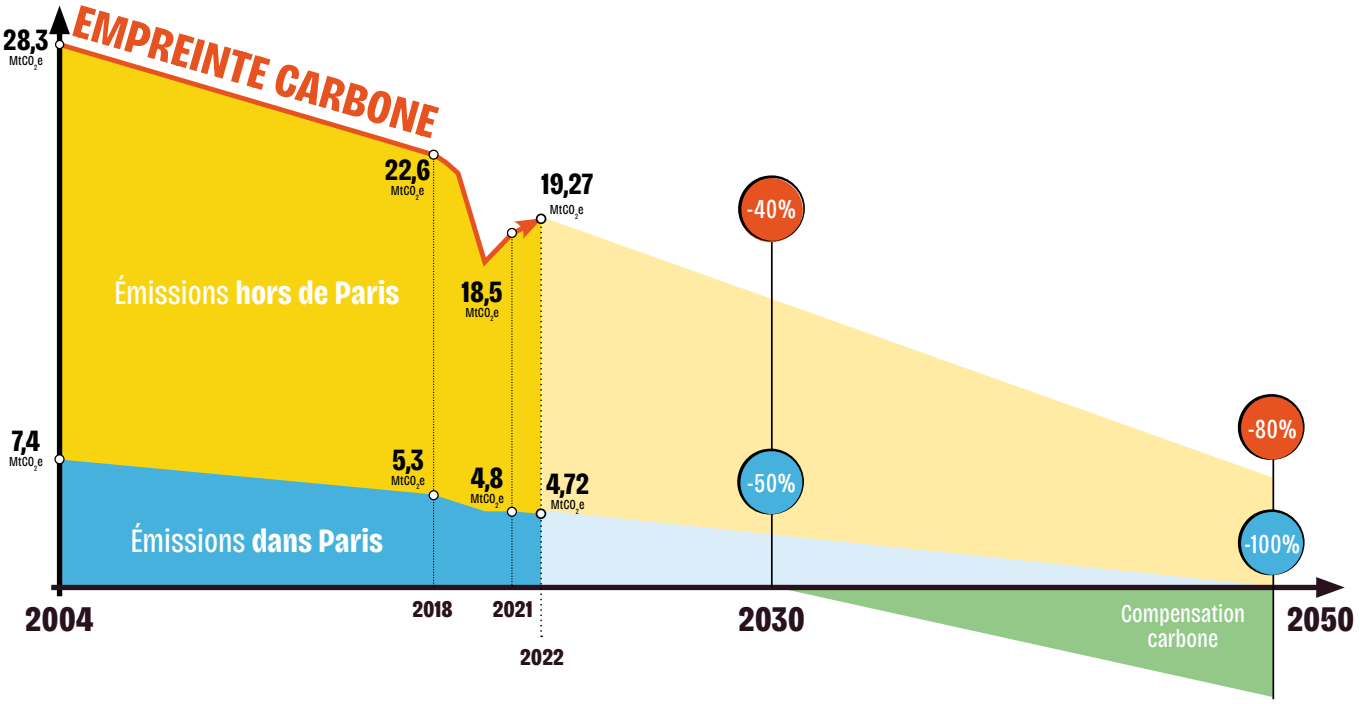
L'empreinte carbone de Paris en 2022



Émissions dans Paris — **4,72 MtCO$_2$e**

Émissions hors de Paris — **14,55 MtCO$_2$e**

Vers la neutralité carbone de Paris

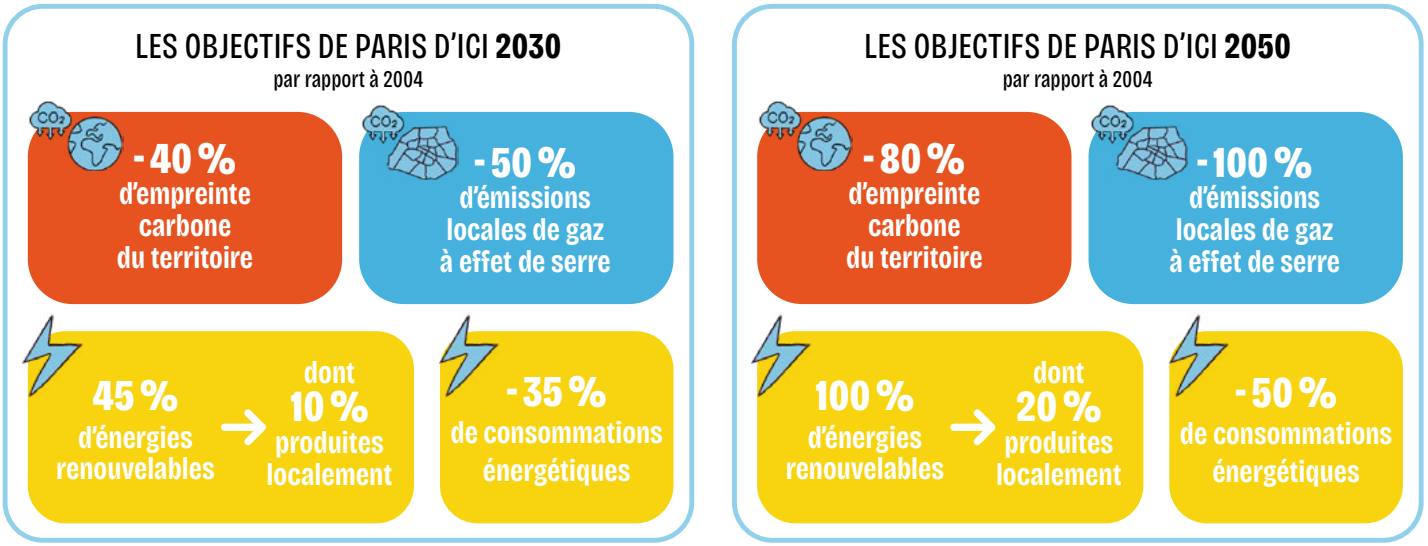


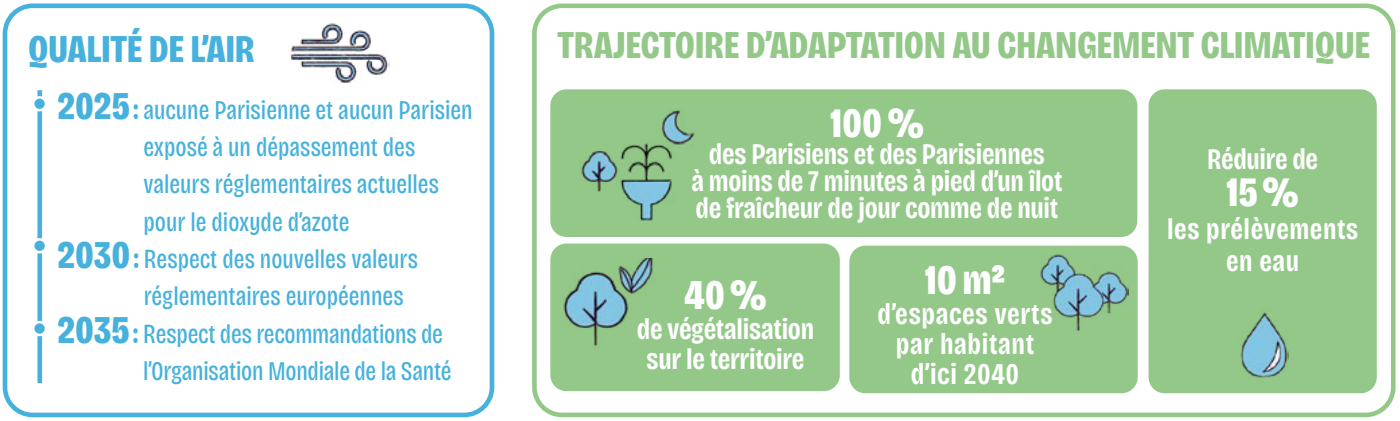
Ce volet 2024-2030, 4e opus du Plan Climat de Paris, réaffirme son ambition :

Le réchauffement climatique s'accélère, notre action dans tous les domaines se doit de suivre le rythme.

La décennie de l'accélération

Le Plan climat sonne la mobilisation générale pour garantir l'habitabilité de Paris dans un avenir proche. **Il engage le territoire dans une course contre la montre pour maintenir l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique sous les 1,5°C, autour de deux séries d'objectifs :**





Pour répondre à ces enjeux, la Ville entend faire plus vite, plus local et plus juste :

PLUS VITE, en changeant d'échelle sur les leviers municipaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour planifier la sortie des énergies fossiles, par une sobriété énergétique et le déploiement massif d'énergies renouvelables. Pour accélérer les efforts, la Ville de Paris mobilise l'ensemble de son administration, de ses services et de ses agents, mais aussi l'ensemble des acteurs (habitants, entreprises, commerçants, associations etc.) du territoire parisien. L'adaptation de Paris aux effets du changement climatique s'inscrit également dans cet impératif d'accélération. Il en va de la protection des habitants, des travailleurs et de toutes les personnes circulant sur le territoire.

PLUS LOCAL, pour ancrer la transition écologique dans tous les quartiers de Paris. Pour la première fois, le Plan climat se décline localement pour assurer la mise en œuvre rapide des actions de lutte contre le changement climatique sur l'ensemble du territoire. Chaque arrondissement dispose d'un volet local opérationnel, fixé sur les bases de ses priorités.

PLUS JUSTE, enfin, pour lutter contre les inégalités sociales, renforcées par les conséquences du changement climatique. Paris mettra toute sa détermination pour protéger les plus fragiles et place la justice sociale au cœur de sa stratégie de lutte contre le changement climatique.

Ces trois priorités sont au cœur de chaque action de la Ville de Paris en matière de lutte contre le changement climatique.

ILLUSTRATIONS D'ACTIONS LOCALES

DES ACTIONS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, DANS TOUS LES QUARTIERS ET ARRONDISSEMENTS.

- Un nouveau volet transition écologique dans « Ménage ton voisinage » pour aider les habitants de son quartier dans le 17e
- Faire de l'école élémentaire Surène une école pilote dans la rénovation progressive des écoles du 8e
- Réaménager et végétaliser la rue de Clichy dans le 9e
- Station multimodale de logistique urbaine du pont de Grenelle, intégrant un projet d'avitaillement hydrogène dans le 16e
- Apaiser et végétaliser le quartier et la place Saint Thomas d'Aquin dans le 7e
- Équiper 20 bâtiments municipaux du 15e en bacs récupérateurs d'eau pour arroser les végétaux et nettoyer les rues
- Rénover écologiquement l'annexe de la Mairie du 14e et en faire un lieu dédié à la transition écologique
- Aménager la rue Littré en rue apaisée (piétonnisation et végétalisation) dans le 6e



- Une offre d'alimentation saine, durable, fait maison, en liaison chaude et à petits prix pour les enfants du 18e
- Créer une halle alimentaire et de nouvelles Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) pour soutenir une alimentation accessible et de qualité dans le 10e
- Rénover la piscine Mathis dans le 19e avec une réduction de 30 % de la consommation d'eau et d'énergie et une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 40 %



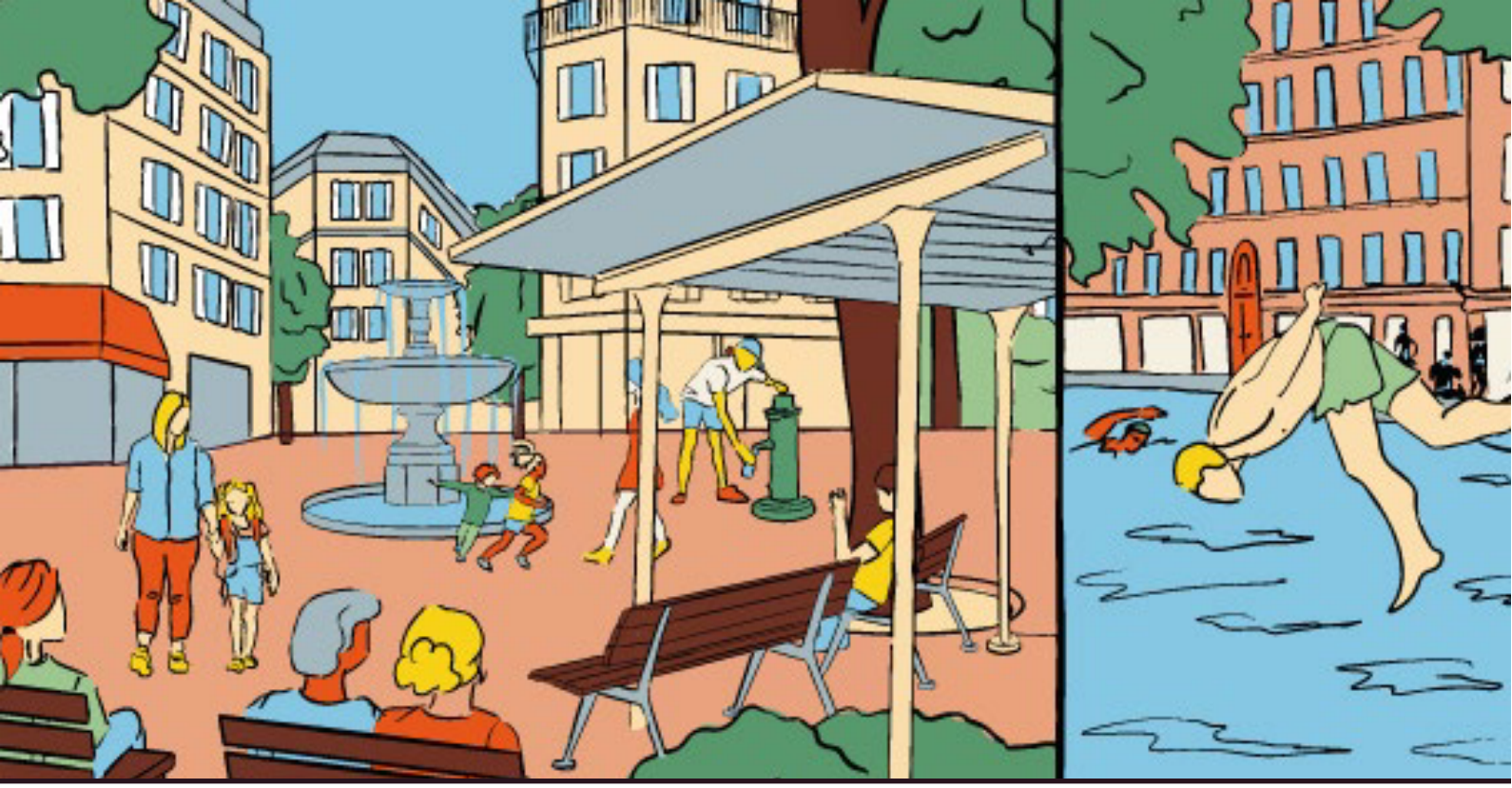
- Accompagner financièrement les trois ressourceries du 20e
- Favoriser les mobilités douces au sein du quartier Belleville Saint-Maur dans le 11e
- Des ombrières dans les parcs et cours d'écoles de Paris Centre, en commençant par l'école Saint-Merri
- Piétonniser et végétaliser la rue Mouffetard dans le 5e
- Rénovation énergétique de 603 logements sociaux sur le groupe Fécamp-Tourneux-Robert dans le 12e
- 3 cours Oasis par an dans les écoles du 13e

MAIS AUSSI :

- 15 axes de circulation majeurs transformés pour favoriser les circulations piétonnes et les mobilités douces
- Des places Oasis rafraîchissantes dans tous les arrondissements
- Un grand cœur piéton par arrondissement
- Ouverture de trois lieux de baignades naturelles
- Etc.

L'intégralité des mesures et actions est à retrouver dans le Plan Climat et ses volets locaux.





01 Protéger les Parisiens et Parisiennes en adaptant Paris

La protection des Parisiennes et des Parisiens, des travailleurs, des visiteurs, des ressources et des infrastructures est la priorité du Plan climat 2024-2030. D'abord en transformant Paris pour la protéger des fortes chaleurs, en s'appuyant, en premier lieu, sur la végétalisation et les solutions basées sur la nature.

Les arbres et la nature sont des climatiseurs naturels : leur développement permet de rendre la ville plus agréable à vivre en période de fortes chaleurs. Paris s'inspire des villes du sud de l'Europe et déploie des solutions low-tech sur l'espace public et les bâtiments : fontaines, ombrières, volets, toits blancs, ventilation naturelle. Les Parisiens et Parisiennes seront accompagné·es pour protéger leurs logements. Le recours à la climatisation sera autant que possible limité. Pour faire face aux vagues de chaleur, la place de l'eau dans la ville sera renforcée et les Parisiennes et Parisiens pourront se baigner dans la Seine dès 2025.

Mesures phares

- **Anticiper la survenue d'épisode de chaleur extrême en recensant et adaptant des lieux pouvant servir de refuges**
- **Créer 300 ha d'espaces verts, dont 30 ha d'ici à 2026**
- **Créer des lieux refuges dans toutes les écoles et crèches pour protéger les enfants des fortes chaleurs**
- **Déployer des « placettes oasis » dans tous les arrondissements**
- **Lancer un programme « 1000 toits anti-surchauffe »**

Exemples de réalisations



Cours oasis de l'école de la Brèche aux Loups

© Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris



Ombrières du parvis Rosa Parks

© Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris



02 Protéger les Parisiens et Parisiennes en réduisant les inégalités environnementales

Parce que le changement climatique est générateur et amplificateur d'inégalités, Paris donne la priorité à la protection des ménages modestes et populations précaires. Pour qu'elles n'aient pas à subir le froid et l'humidité l'hiver et la chaleur l'été dans leurs lieux d'habitation et qu'elles puissent accéder à une alimentation saine, y compris dans le cadre de distributions alimentaires.

Les dispositifs d'accompagnement des publics les plus vulnérables à la chaleur seront étendus et renforcés. Au-delà des personnes âgées, des actions d'aller-vers seront engagées pour les femmes enceintes et les jeunes bébés. Un plan « Grand chaud » sera mis en place pour les personnes à la rue. Paris se préparera à subir des épisodes de chaleur extrême et engagera une réflexion pour mobiliser des lieux refuges pour toute la population générale en cas de dôme de chaleur.

Mesures phares

- **Mettre en place un « zéro reste à charge » pour la rénovation des logements des ménages les plus modestes**
- **Priorité aux quartiers populaires dans les mesures de transition écologique**
- **Mettre en place un « Plan grand chaud » pour mettre à l'abri de la chaleur les personnes en situation de rue en cas de canicule**
- **Faire évoluer les rythmes de travail en tenant compte du changement climatique, en particulier pour les métiers les plus physiques et exposés à la chaleur**
- **Protéger les plus fragiles en période de canicule : personnes âgées, femmes enceintes, jeunes parents avec leur nourrisson – vers l'ouverture de lieux refuges pour tous**
- **Intégrer la question de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations dans les politiques climatiques**

Exemples de réalisations



© Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris

Formation des bénévoles pour la Nuit de la Solidarité Estivale 2023



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

Maraude des bénévoles lors de la Nuit de la Solidarité Estivale 2023



03 Accélérer la réduction des émissions de carbone

Paris est résolument engagée vers la neutralité carbone. Elle vise une réduction de moitié de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à leur niveau de 2004.

Premier levier pour réduire les émissions, la rénovation énergétique des immeubles parisiens est le chantier du siècle. La Ville de Paris donne à tous les acteurs du territoire l'objectif de rénover 100 % du parc bâti existant à un niveau très basse consommation d'ici 2050. Paris demeurera exemplaire en lançant un grand plan de rénovation de son patrimoine municipal et continuera à rénover 5 000 logements sociaux par an.

La nouvelle donne climatique à laquelle Paris est confrontée appelle à repenser notre rapport à la ville en concevant des bâtiments et des quartiers sobres en carbone et en énergie. Avec son nouveau Plan local d'urbanisme bioclimatique, Paris s'est dotée d'un outil puissant, pour construire moins, régénérer plus et réduire l'empreinte carbone des constructions. Paris souhaite aussi faire émerger une nouvelle esthétique urbaine parisienne reflétant une sensibilité accrue à l'adaptation de la ville au changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour poursuivre la réduction des émissions du secteur des transports, Paris entend aller plus vite et plus loin dans la réduction de la place de la voiture, seul gage d'une véritable décarbonation du transport parisien en accord avec le respect des normes sanitaires sur la qualité de l'air. Le rééquilibrage de l'espace public sera accéléré et pour les véhicules motorisés qui demeurent indispensables à la vie de la cité (voitures de personnes en situation de handicap, bus, véhicules secours, transport de charges lourdes, bennes pour la collecte des déchets, etc.), Paris développera des solutions de massification des mobilités propres.

Mesures phares

- **Rénover 100 % des écoles et des crèches d'ici 2050 en développant une nouvelle méthode de rénovation globale**
- **Réduire de 30 % la consommation énergétique liée à l'éclairage public d'ici 2026**
- **Fin progressive de l'utilisation du béton dans les constructions au profit de matériaux biosourcés**
- **Rénover la totalité des équipements municipaux d'ici 2050**
- **Mettre les toits et les sous-sols parisiens au service de la transition écologique**
- **Créer un grand cœur piéton par arrondissement, transformer 60 000 places de stationnement et récupérer 100 hectares pour les piétons et la végétalisation**
- **Transformer le périphérique en instaurant une voie dédiée au covoiturage et aux transports collectifs et abaisser la vitesse à 50 km/h**
- **Mise en place d'une tarification du stationnement spécifique aux SUV**

Exemples de réalisations



© Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris

Réhabilitation de 208 logements square Salamandre



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

Votation sur la tarification du stationnement SUV



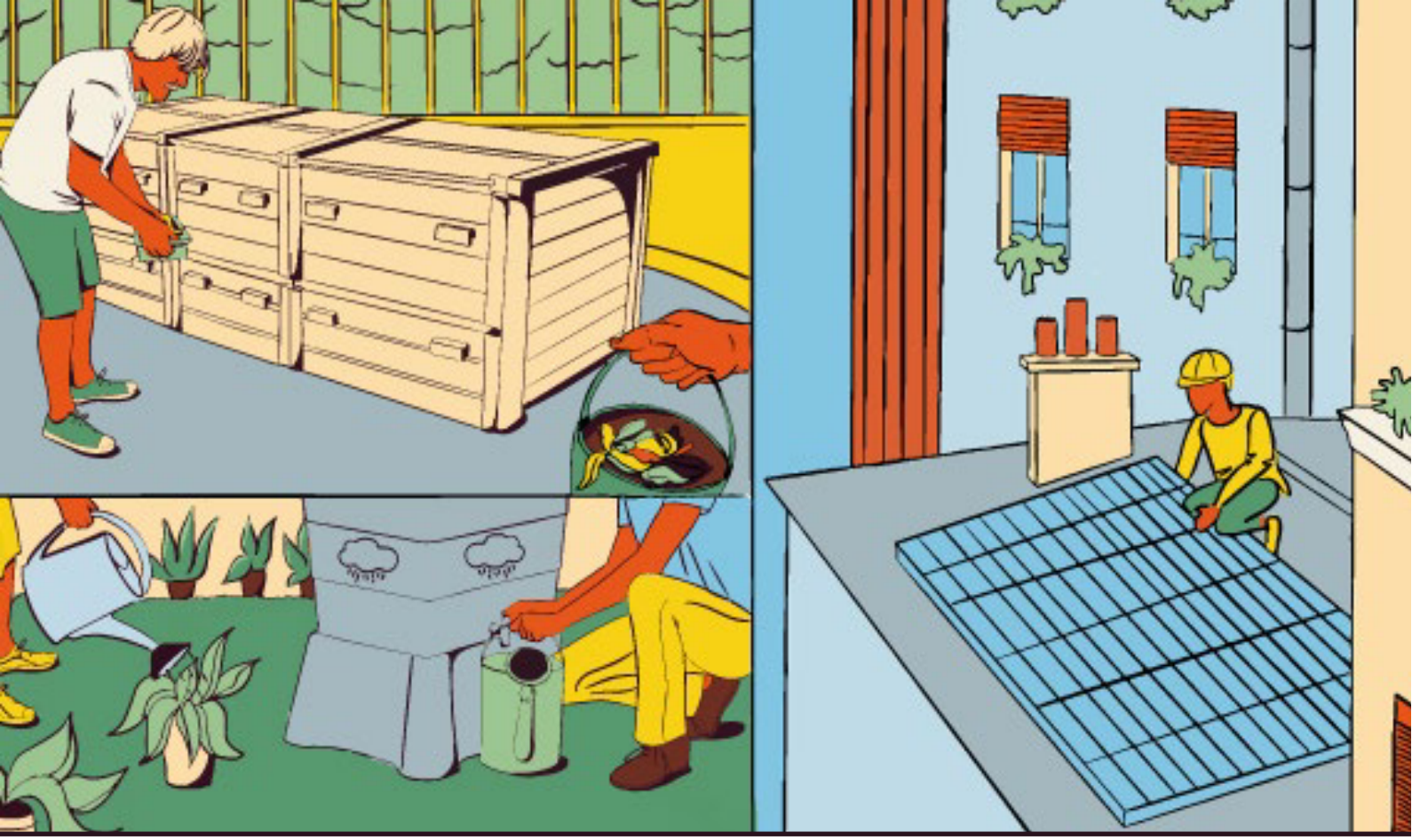
© Joséphine Brueder / Ville de Paris

Rues au écoles, la rue Saint-Luc réaménagée



© Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris

Berges de Seine Rive droite



04 Préserver les ressources en tant que bien commun

La Ville de Paris doit relever les défis de la crise climatique et énergétique en réduisant les pressions qu'elle exerce sur les ressources naturelles, véritables biens communs, grâce à une triple sobriété : en énergie, en eau et en matière.

La sobriété énergétique sera décisive pour sortir définitivement des énergies fossiles et les efforts pour réduire les consommations de 35 % par rapport à 2004 porteront sur tous les domaines. Le plan municipal de sobriété énergétique sera renforcé, l'éclairage public consommera moins d'énergie et la Ville mobilisera tous les leviers, y compris réglementaires, pour inciter les acteurs du territoire à suivre la même trajectoire. Dans le même temps la Ville engagera la sortie des énergies fossiles de tous ses équipements municipaux et mettra un terme à l'utilisation du fioul sur son territoire. La production locale d'énergies renouvelables sera facilitée et encouragée.

Le changement climatique entraînera de plus en plus de tensions sur la ressource en eau. Avec ce Plan climat, Paris prend acte de la fin de l'abondance de cette ressource vitale, s'engage à réduire de 15 % ses prélèvements d'eau, priorise les usages et développe un nouveau « mix hydrique » pour adapter les ressources utilisées à chaque usage.

Pour la première fois, ce Plan climat engage Paris dans une approche de sobriété matières, pour réduire la consommation des ressources naturelles et les déchets produits. La Ville de Paris estimera la consommation globale de matière sur son territoire et la réduira en opérant un changement d'échelle en matière d'économie circulaire et de réduction des déchets et notamment des plastiques à usage unique.

Mesures phares

- **Fin du recours aux énergies fossiles pour chauffer les équipements publics parisiens en 2040**
- **Abandonner les motorisations thermiques du parc de véhicules d'ici à 2030**
- **Accélérer la production solaire parisienne sur les immeubles de logements sociaux et en accompagnant les copropriétés et les grands propriétaires fonciers parisiens**
- **Développer 6 000 installations de production d'énergies renouvelables sur les bâtiments publics**
- **Réduire de 15 % les prélèvements d'eau (potable et non potable), utiliser l'eau de pluie, les eaux d'exhaure et l'eau non potable pour arroser la végétation**
- **Créer un hub du réemploi et de nouvelles ressourceries partout dans Paris**

Exemples de réalisations



© Clément Dorval / Ville de Paris

Borne de recharge électrique station Bélib



© François Grunberg / Ville de Paris

La Boutique sans argent



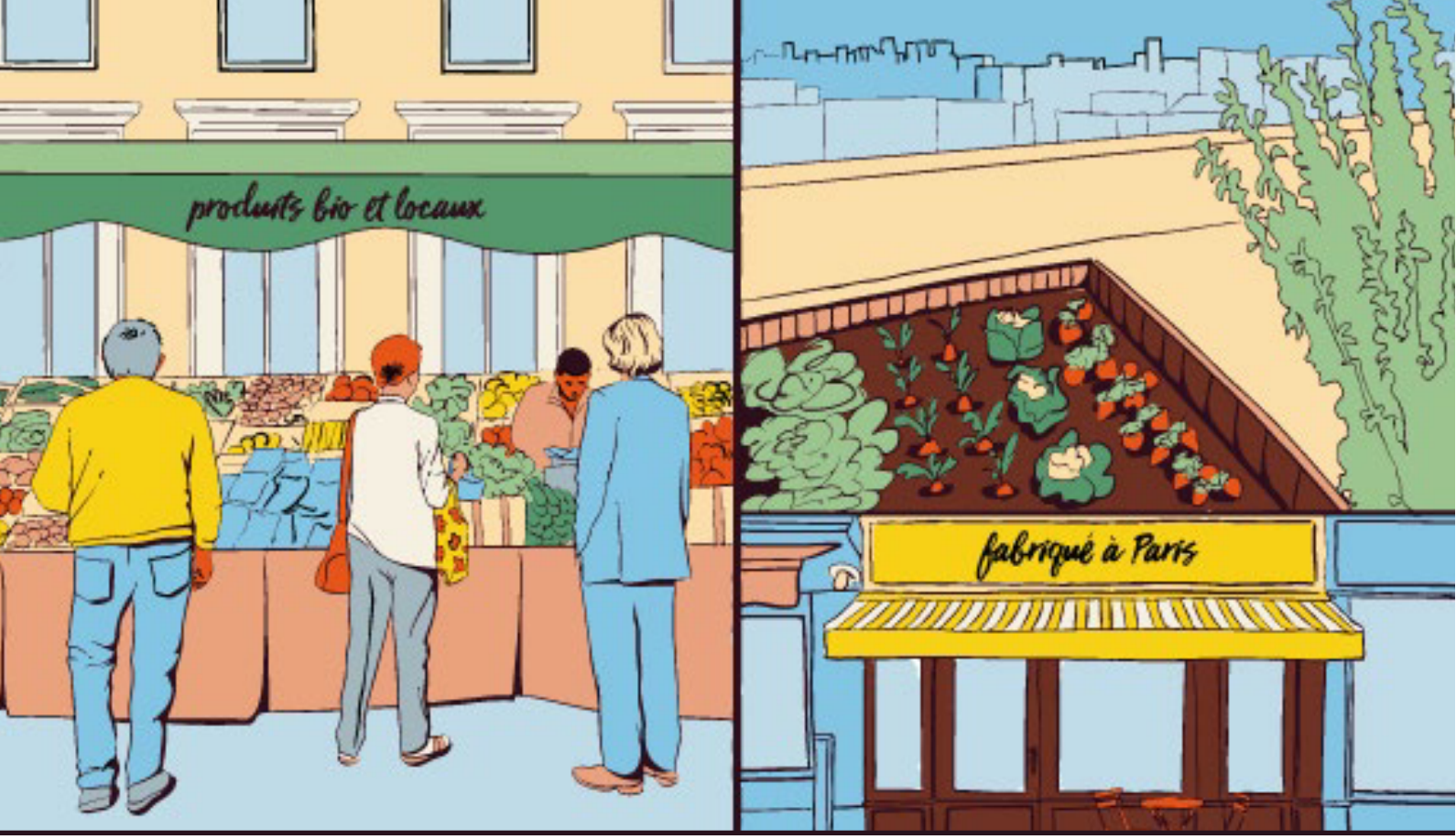
© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

Fontaine mât, place de l'Hôtel de Ville



© Joséphine Brueder / Ville de Paris

Centrale solaire du centre sportif Emile Anthoine



05 Promouvoir et accompagner une économie locale et durable

Paris soutient la transformation écologique de l'économie en mobilisant les leviers municipaux pour promouvoir, accompagner et investir dans le commerce et l'artisanat local et durable et trouver le chemin d'une consommation plus responsable et moins destructrice des ressources.

La transformation du tourisme est le symbole de cette transition. Paris œuvrera à la construction d'une offre touristique durable, accueillante et résiliente et accompagnera les professionnels du tourisme dans cette voie. Paris défendra le principe d'une réduction des mouvements aériens sur les aéroports desservant le territoire, au profit du tourisme en train.

L'alimentation représente environ 20 % de l'empreinte carbone du territoire parisien. Avec ce Plan climat, Paris favorise une alimentation durable, plus végétale et locale, dans ses restaurants municipaux. Elle favorise aussi l'approvisionnement local, la transformation alimentaire et le développement de l'agriculture urbaine sur son territoire.

Pour amorcer le changement sociétal qui va de pair avec la transition écologique, des métiers nouveaux vont voir le jour, d'autres devront évoluer pour s'adapter. La Ville de Paris mobilisera la recherche et l'enseignement supérieur pour accompagner cette mutation du travail et de l'emploi vers les domaines clés de la transition écologique : efficacité énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, agriculture urbaine et alimentation durable, etc.

Avec l'accélération du dérèglement climatique, ce sont des volumes d'investissements inédits qui devront être mobilisés, par la puissance publique et les parties prenantes du territoire. Une trajectoire des investissements sera élaborée pour s'assurer de leur bon niveau et du rythme de leur engagement. Les acteurs économiques et les financements privés seront mobilisés, tout comme la commande publique qui représente un levier considérable pour la transition écologique.

Mesures phares

- **Encourager les entreprises parisiennes à s'aligner sur les objectifs climatiques de la Ville et orienter les financements privés vers la transition écologique du territoire grâce à la nouvelle Coopérative Carbone et le Fonds pour Paris**
- **Promouvoir les arrivées bas-carbone et soutenir une réduction des mouvements aériens**
- **Pour la mise en place d'une taxe sur le e-commerce et une taxe de séjour de 5 % dans les palaces et hôtels 5 étoiles**
- **Sortir en trois ans de la publicité commerciale sur les mobiliers urbains d'information à Paris**
- **Proposer trois repas végétariens par semaine et 75 % de produits bio dans les cantines parisiennes**

Exemples de réalisations



© Clément Dorval / Ville de Paris

Agriculture urbaine à la Ferme de Charonne, Parisculteurs



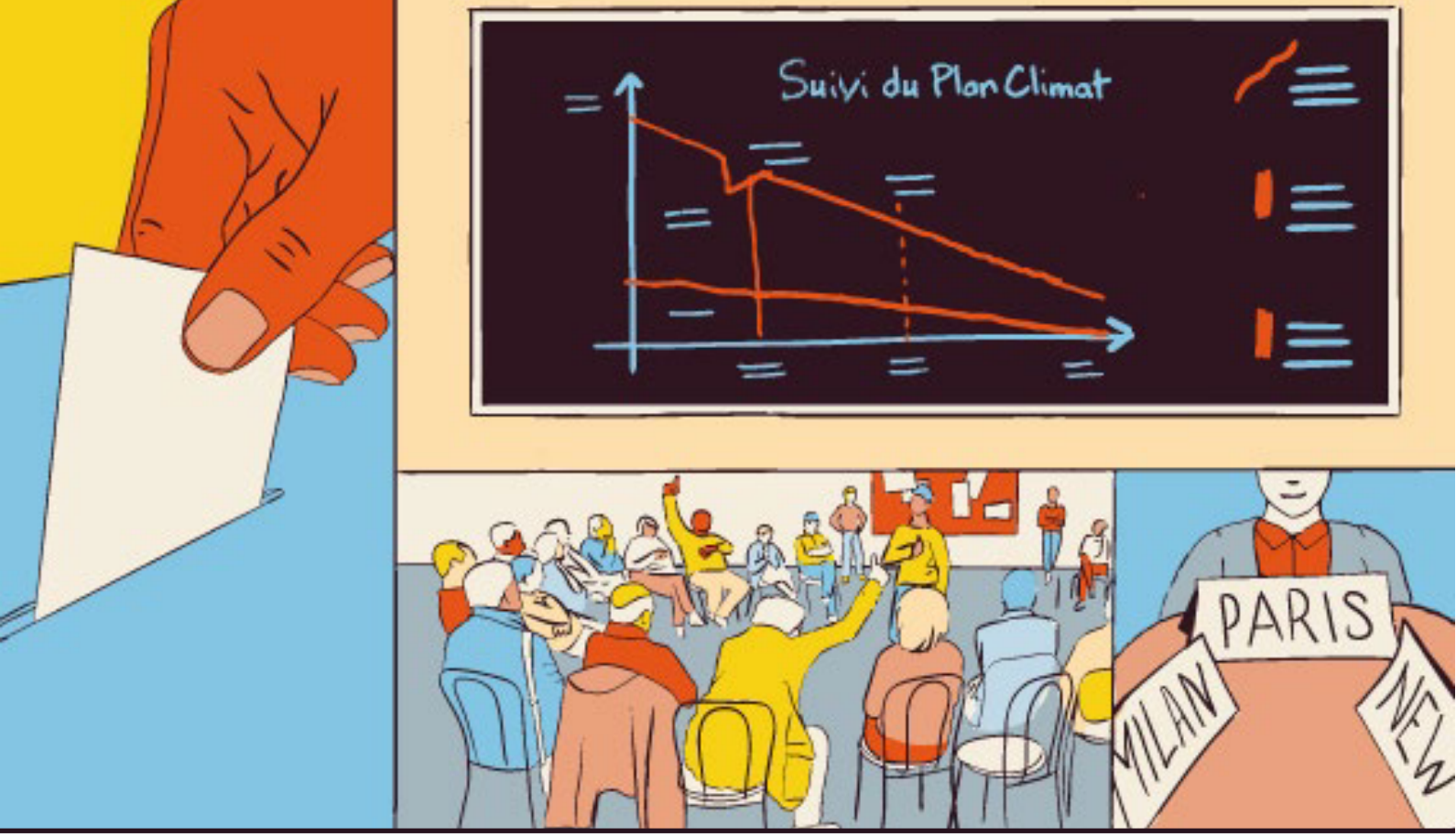
© Joséphine Brueder / Ville de Paris

Repas à la cantine de l'école élémentaire des Vertus



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

Stand Parisculteurs au Salon International de l'Agriculture 2022



06 Agir ensemble pour le climat

Depuis l'adoption du premier Plan climat en 2007, la participation citoyenne est au cœur de l'action climatique de la Ville. Ce Plan climat est celui de l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens, des associations, des entreprises, qui ont contribué à son élaboration.

La Ville de Paris confie davantage les clés de la décision aux Parisiennes et aux Parisiens, en mobilisant l'assemblée citoyenne, le Conseil des générations futures et les habitantes et habitants des quartiers populaires. Paris répondra à la volonté de nombreux Parisiens de s'engager pour le climat en élargissant les missions des Volontaires de Paris.

Dans un contexte d'interdépendance entre territoires, les efforts en faveur de la transition écologique nécessitent une coopération sans cesse renouvelée entre collectivités. Paris renforcera ses liens avec les territoires métropolitains, en approfondissant l'action climatique dans toutes ses coopérations.

Enfin, Paris développe des solidarités et coopérations en faveur du climat avec des villes et territoires du monde entier. Avec ce Plan climat, elle continue de porter une voix unique et ambitieuse à l'international, en défendant la place des villes dans les négociations internationales et le principe d'un financement direct pour tenir leurs trajectoires carbones. Paris contribuera également au développement d'une justice climatique et s'engagera avec ses partenaires dans un plaidoyer international de sortie des énergies fossiles.

Pour la première fois, ce document a été co-conçu avec toutes les Mairies d'arrondissement, qui disposent désormais de volets locaux pour la mise en œuvre d'actions sur les priorités qu'elles ont définies.

Mesures phares

- **Faire participer les acteurs du territoire aux décisions de la Ville sur le climat, grâce à la mobilisation de l'assemblée citoyenne, du Conseil des générations futures et en s'appuyant sur le tissu associatif parisien**
- **Partager les avancées du Plan climat en toute transparence**
- **Organiser une COP des Villes à Paris en 2025**
- **Soutenir à l'international l'adoption du traité de non-prolifération des énergies fossiles**
- **Territorialiser l'action climatique avec les 17 mairies d'arrondissement**

Exemples de réalisations



© Joséphine Brueder / Ville de Paris

Volontaires de Paris



© Arnaud Cami / Ville de Paris

Soirée de lancement de la concertation pour la révision du Plan Climat



© Henri Garat / Ville de Paris

Assemblée citoyenne

VILLE DE
PARIS

Conception graphique : KIBLIND Agence - novembre 2024